



**EXAMEN PROFESSIONNEL  
D'ATTACHE PRINCIPAL TERRITORIAL  
Session 2019**

**OBJET : Procès-verbal de la réunion d'admission du Jeudi 4 Juillet 2019**

\*\*\*\*\*

**ETAIENT REGULIEREMENT CONVOQUES :**

**Collège des fonctionnaires territoriaux :**

Catherine ALFARROBA, représentante du CNFPT  
Stéphane BIECHY, ingénieur territorial en chef à Vitry sur seine  
Stéphane COCHET, directeur territorial à Vitry sur seine  
Anthony GIUNTA, président du jury, administrateur territorial à la Courneuve  
Nathalie GOSSELIN, représentante du personnel de catégorie « A » à la CAP  
Romain PARRAT, attaché territorial principal à Tremblay en France  
Stéphane VOISIN, directeur territorial au conseil départemental du Val de Marne

**Collège des personnalités qualifiées :**

Christophe ARCHAN, membre de l'enseignement supérieur, professeur de droit à l'université Paris X Nanterre  
Marie-Jeanne BRIOTET, directrice générale des services, retraitée  
Martine FARGET, directrice générale adjointe des services, retraitée  
Anne-Marie GAUTHIER, directrice générale adjointe des services à la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne  
Francette LE GALL, directrice générale des services, retraitée  
Françoise RIGAL, directrice générale des services à la communauté d'agglomération Paris Val de Marne  
Carole ZIEM, directrice des affaires culturelles à Fontenay sous Bois

**Collège des élus locaux :**

Pierre BORNE, adjoint au maire de Marolles en Brie  
Jean-Michel CARIGI, adjoint au maire de Marolles en Brie  
Béatrice DE LAVALETTE, adjointe au maire de Suresnes  
Denis GABRIEL, conseiller régional d'Ile de France, adjoint au maire de Rueil-Malmaison  
Elvira JAOUEN, suppléante du président du jury, conseillère régionale d'Ile de France, maire de Courdimanche  
Claire MARTI, adjointe au maire de Cachan  
Didier ROUSSEL, adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre

**OBSERVATIONS :**

Le Jury légalement désigné par l'arrêté n° 2019 – 63 du 18 mars 2019, s'est réuni ce jour afin d'établir la liste des candidats admis à la session 2019 de l'examen professionnel d'attaché principal.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des notes obtenues par les candidats et compte tenu de leur homogénéité, le jury décide de ne pas opérer de péréquation et d'arrêter définitivement les notes.

La liste ci-jointe des candidats admis est arrêtée à deux cent trente quatre (234) candidats avec une barre d'admission de 11.00 sur 20.

Centre Interdépartemental  
de Gestion de la petite couronne  
de la Région Ile-de-France

1 rue Lucienne Gérard  
93698 Pantin cedex

Tél. : 01 56 96 80 80  
Fax : 01 56 96 80 81

info@cig929394.fr  
www.cig929394.fr

Fonction Publique Territoriale

Fait à Pantin, le 4 juillet 2019

Le Président du jury,

Anthony GIUNTA

